Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 23.05.2019
Numéro de publication: UP04-0000000998
Canton: VD

Entité de publication:
vo énergies holding SA, Grand-Rue 1, 1337 Vallorbe
Annexes:
VOEH_Convoc AG VOE 14 06 2019_VD_logoNB.pdf

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de vo énergies holding SA

vo énergies holding SA
CHE-113.455.971
Grand-Rue 1
1337 Vallorbe

Indications concernant l'assemblée générale:
14.06.2019, 17:30 heures, Salle de spectacle de Vaulion, Grand-Rue 26

Texte d'invitation/ordre du jour:

vo énergies holding SA

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
le vendredi 14 juin 2019 à 17h30, à la Salle de spectacle de Vaulion, Grand-Rue 26.
Liste de présence ouverte de 16h30 à 17h15.
Ordre du jour :
1. Constatations préalables et ouverture de l'assemblée générale.
2. Rapport du conseil d'administration.
3. Comptes de l'exercice 2018
a. Comptes de l'exercice du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.
b. Comptes consolidés de l'exercice 2018
Proposition du conseil d'administration : approbation.
4. Emploi du solde à disposition de Fr. 7'696'848.10, résultant du bilan
Proposition du conseil d'administration : le solde au bilan est affecté de la manière suivante :
- distribution d'un dividende brut de 6 % Fr. 138'762.72
- report à compte nouveau Fr. 7'558'085.38
Fr. 7'696'848.10
5. Décharge aux membres du conseil d'administration
Proposition du conseil d'administration : L'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.
6. Election
6.1 Conseil d'administration
Le conseil d'administration propose :
d'élire Mme Aline Isoz en qualité de membre du conseil d'administration pour une période statutaire de 3 ans à compter du jour de la présente assemblée générale, pour succéder à M. Daniel Malherbe, démissionnaire pour raison d'âge avec effet au 3 septembre 2019 ;
de réélire M. Claude Recordon comme membre du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de trois ans.
Il est précisé que les collectivités publiques intéressées ont désigné
M. Thomas Maillefer, municipal à Ballaigues, pour succéder au conseil d'administration à M. Raphaël Darbellay, syndic de cette commune, démissionnaire pour raison d'âge également.
6.2 Organe de révision
Le conseil d'administration propose d'élire la société BfB Fidam révision SA en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.
7. Divers
Le rapport de gestion et le rapport de révision sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit, sous pli ordinaire, une convocation personnelle et une carte d'admission à l'assemblée avec procuration.
Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 23 mai 2019 peuvent voter.

Vallorbe, le 23 mai 2019 Le Conseil d'administration